

CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° R2604QA

Je soussigné, Fouad HADDOUCHI, agissant en qualité de Président d'ALEO TRIGNAC, certifie que :

Monsieur Charles KEREVER

Entreprise : LIP INTERIM
44000 - NANTES

A suivi l'action de formation :

**NF C18-510 - Habilitations Electriques Opérations B0/H0V (BT/HTB) B2V BR
BC**

Date(s) et durée : **du lundi 24 au mardi 25 août 2026**
et ce pour une durée de 14.00 heures (pas d'absence)

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles
L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

Lieu : ALEO RENNES
35650 - LE RHEU

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

Malgré les indications précisées, vous avez refusé de déclarer votre numéro de Sécurité Sociale (NIR). Nous ne pourrions donc pas prendre en charge cette déclaration pour le compte de votre établissement qui devra s'en charger.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

TRIGNAC, le 26 août 2026

Fouad HADDOUCHI

Président


aléo prévention
8 rue Maryse Hilsz
44980 STE LUCE SUR LOIRE
Tél. : 02 51 85 22 13
SIRET 501 459 424 00021